

## Lecture de St Bernard. 2

Commençons comme St Bernard le fait, par notre situation concrète telle que l'Écriture nous la donne à voir, **pécheur réconcilié, pardonné** :

Voici son texte tiré de son commentaire du *Cantique des Cantiques*.

Il commence par une expérience personnelle :

« Dans ma misère, il m'a été donné de m'asseoir aux pieds du Seigneur Jésus, ses pieds c'est-à-dire son jugement et sa miséricorde... Mais quand il m'est arrivé d'oublier sa miséricorde et de laisser ma conscience me fixer un peu trop longuement sur le jugement, bien vite je me suis vu jeté dans une crainte incroyable, précipité dans un trouble affreux, environné d'une horreur de ténèbres... Au contraire, s'il m'arrivait de laisser de côté le jugement et de m'attacher seulement à la miséricorde, je me dissolvais dans une telle insouciance, dans une telle négligence qu'aussitôt ma prière se faisait plus tiède, mon action plus paresseuse, je riais de rien, je me mettais à parler inconsidérément. Bref chacun des deux hommes en moi perdait son équilibre. Instruit par ce maître qu'est l'expérience, je chanterai pour toi Seigneur, non pas le seul jugement, ni la seule miséricorde, mais l'un et l'autre ensemble. »

St Bernard élargit alors sa réflexion et donne des conseils :

« Je vous y invite instamment mes amis : écartez périodiquement vos pas du souvenir pénible et angoissé de vos propres cheminements pour marcher plus à l'aise dans le souvenir heureux des bienfaits de Dieu.

Car s'il est bien nécessaire pour nous de ressentir la tristesse de nos péchés, il ne faut pas que cette douleur soit de tous les instants mais qu'elle alterne avec la mémoire joyeuse de la bonté de Dieu.

Caïn a cette parole désespérée : « *trop grande est mon injustice pour que je puisse en être pardonné* » (Gn 4/13). Mais non ! Mais non ! Plus grande est la tendresse de Dieu que n'importe quelle injustice !

Vous aussi ... si vous avez à votre égard le sens de votre petitesse, ayez à l'égard de

Dieu le sens de sa bonté... Souvenez vous de la générosité de Dieu. »

In cant. 11/2

Et il poursuit :

« Même si aucun de nous n'ose aller jusqu'à appeler son âme l'Épouse du Seigneur, il n'en reste pas moins que nous appartenons à l'Église, elle qui se glorifie à bon droit, de ce titre d'Épouse et de la réalité qu'il exprime. De ce fait, nous ne dépassons pas notre droit en prétendant participer à cette gloire de l'Église ! *Ce que nous possédons tous ensemble dans sa plénitude et son intégrité, nous y participons aussi personnellement, sans doute possible !*

Grâces te soient rendues, Seigneur Jésus : tu as daigné nous agréer à ton Église bien-aimée, non seulement pour que nous te soyons fidèles mais pour que nous te soyons unis à la manière de l'Épouse, dans une joyeuse, pure et éternelle étreinte. »

In Cant. 12/11

Pour augmenter sa ferveur personnelle, se souvenir souvent des bienfaits de Dieu :

« D'abord Dieu t'a créé... En suite de quoi, enflammé d'un très ardent amour pour toi, Dieu dans sa grandeur, t'a racheté. L'a-t-il fait d'une simple parole ? Non. Mais durant 33 ans, il a travaillé à ton salut, en plein monde, il s'est laissé clouer à la croix, mettre à mort et traître comme un objet de moquerie.

Ton Dieu s'est fait ton frère - non pas le frère des anges - ... Tu as en commun avec les anges d'être une créature. Mais être frère du Seigneur t'est particulier.

Et Dieu a fait pour nous quelque chose d'encore plus particulier : par sa main il nous a arrachés à la voie large et spacieuse qui conduit à la mort, pour nous placer dans le conseil et l'assemblée des justes.

Qu'aurait-il pu faire de plus qu'il n'ait fait ?

Qui ne sentirait son cœur de pierre se fondre devant tant et tant de bonté, manifestée par un Dieu si grand et si généreux ?

Ainsi donc, tout ce que tu es, tout ce qui est en ton pouvoir, tu le dois à Celui qui t'a créé, racheté et appelé. »

In diversis 19/5